

# 8 ans de participation citoyenne du Conseil de développement de **Plaine Commune**



Synthèse des contributions

## DATES CLÉS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Mai 2003 : Présentation du projet de Conseil de développement aux Assises de Plaine Commune  
Septembre 2003 : préfiguration du Conseil de développement  
Mars 2005 : Création de l'instance par délibération du Conseil Communautaire  
Avril 2005 : lancement public du Conseil de développement aux Assises de Plaine Commune  
Octobre 2008 : premier renouvellement de l'instance  
Novembre 2011 : second renouvellement

25 avis et contributions

Associer les forces vives  
du territoire aux décisions  
qui engagent leur avenir

Articuler les différentes démarches  
participatives : villes, aggro, Grand Paris

Démocratie participative  
et territoriale, démocratie  
d'agglomération

Impliquer les acteurs  
de la société civile sur  
un territoire en mutation

Débat citoyen autour des enjeux  
du projet de territoire

8 ans de participation  
citoyenne et de contribution  
au développement local

## SOMMAIRE

Le projet de territoire de Plaine Commune  
dans le Grand Paris et la métropole ..... p. 2  
Habiter ..... p. 6  
Travailler : l'emploi et le  
développement économique ..... p. 8  
Se déplacer ..... p. 10

Se cultiver, se détendre et faire  
du sport : la culture, le sport et  
les équipements structurants ..... p. 12  
Le budget de Plaine Commune ..... p. 14  
Activités du Conseil pour faire  
connaître ses avis et l'instance ..... p. 16

Le Conseil de développement a synthétisé ces huit années de contributions au projet d'agglomération dans le cadre du Grand Paris et participe ainsi à la co-élaboration du projet de territoire pour mieux vivre-ensemble.

### **Acteur de la démocratie participative à l'échelle de l'agglomération**

Le Conseil de développement est une instance de participation, reflet d'une diversité sociale et économique du territoire. C'est un lieu d'expression et de dialogue entre des personnes d'horizon très divers. Ensemble, elles expriment leurs idées, les mettent en débat et imaginent des solutions susceptibles d'améliorer la vie des habitants et des usagers de territoire.

A partir d'une expertise plurielle, de la confrontation de différents points de vue et des centres d'intérêts des membres, le Conseil de développement est force de propositions.

Avec ses travaux, il contribue à la politique communautaire et au projet de territoire.

Lieu d'innovation pour trouver de nouvelles formes de participation, il apporte une plus value à l'action publique. Il contribue à identifier les enjeux collectifs et participe ainsi à la réflexion des élus pour la construction d'une nouvelle culture de la décision. Il participe, dans une "indépendance dialoguante", à la démocratie d'agglomération.

Le Conseil de développement de Plaine Commune participe aux Coordinations nationale et francilienne des Conseils. Il y contribue avec toute sa spécificité à partir de ses 8 années d'expériences pendant lesquelles 110 personnes se sont impliquées dans l'instance, et notamment avec des productions communes dont l'ouvrage sur "les 10 ans des Conseils de développement, la société civile en mouvement".

### **Outil, force de propositions et de mise en débat**

Le Conseil de développement a produit 25 contributions depuis sa création. Les membres, à l'occasion du second renouvellement de l'instance, ont souhaité synthétiser leurs propositions par grandes thématiques : le projet de territoire dans le cadre du Grand Paris, habiter, travailler, développer les filières économiques, se déplacer, se cultiver et faire du sport, et le budget de Plaine Commune.

La relation entre les personnes qui travaillent sur le territoire et celles qui y habitent a d'emblée été au centre des préoccupations des membres du Conseil de développement. Les premières contributions ont ainsi porté sur les questions d'emploi et de logement. Le projet de territoire, avec le souhait d'être informé et d'y contribuer, est l'un des premiers centres d'intérêts des membres. Le Conseil de développement fait des propositions pour que le projet de territoire soit partagé, équilibré, durable et solidaire.

Parallèlement, le projet de Grand Paris se concrétise. Il impacte le quotidien.

Les dysfonctionnements vécus par chacun à cette échelle sont importants, notamment en termes de logement et de transport. Ce projet doit améliorer la vie quotidienne des personnes habitant ou travaillant sur la métropole francilienne et permettre de mieux vivre ensemble dans le respect des choix de chacun.

Avec ses travaux, le Conseil de développement souhaite participer à la mise en débat d'enjeux concernant le territoire, sa dynamique et son devenir : quel projet de territoire et quelle participation des citoyens dans le contexte du Grand Paris ? Dans ce cadre, le Conseil a décidé de participer activement aux Assises de Plaine Commune avec la synthèse de ses 25 contributions.

De nombreuses propositions sont d'actualité, notamment pour le Contrat de Développement Territorial qui s'écrit et pour lequel le Conseil de développement est saisi : un développement économique plus endogène, une dynamique de la réussite dès l'école, un tarif communautaire pour la culture, des logements accessibles, des équipements publics dès la livraison des logements, des transports en commun finement maillés, des financements fermes et un calendrier de réalisation des projets de transports dans des délais tenus, un développement équilibré entre le nord et le sud de Plaine Commune...

Je vous invite à les lire.

**Françoise Carayon**  
Présidente du Conseil de développement

# LE PROJET DE TERRITOIRE ET LE PROJET D'AGGLOMÉRATION

## Synthèse des 3 contributions

“Le projet d’agglomération - *Habitants, personnes travaillant sur le territoire et démocratie d’agglomération*” (2006)

“Le projet de territoire - Schéma de Cohérence Territoriale – SCOT” (2006)

“Le Plan Climat Energie et les politiques de développement durable” (2010)

“La propreté et la mise en œuvre du plan communautaire” - Saisine en cours (février 2009)

“L’Agenda 21 sur Plaine Commune” - Saisine en cours (septembre 2010)

### CONSTAT

Le peu d’intérêt que suscite Plaine Commune auprès des habitants en 2006

Les élus des villes ne portent pas suffisamment la dynamique communautaire

Faire reconnaître le territoire dans toutes ses dimensions (au delà d’un territoire de commodités dépendant de la capitale)

La réalisation des 4 différents quarts du projet de territoire (logements, activités, équipements & espaces de proximité, espaces libres & verts) ne se fait pas au même rythme

### AVIS DU CONSEIL ET PRINCIPALES PROPOSITIONS :

- ▶ Nécessité de mieux **connaître et comprendre l’agglomération** (portes ouvertes du siège et des UT de Plaine Commune) et donner la perception du “plus” communautaire dans le quotidien
- ▶ **Organiser l’intercommunalité** pour qu’elle soit plus proche du citoyen, perçue moins comme un outil technique et davantage comme une plate-forme de services publics et de grands projets pour les habitants et usagers du territoire
- ▶ **Elargir la concertation** sur les politiques communautaires (habitants et personnes travaillant sur le territoire), associer avec de nouvelles formes de participation, donner la possibilité d’intervenir dans l’élaboration des projets
- ▶ **Mobiliser les personnels** de l’agglomération et des villes
- ▶ Intervention de Plaine Commune pour **l’accès aux droits fondamentaux** liés à ses compétences (logement, emploi)
- ▶ **Budgétiser la participation** dans chaque projet et évaluer les projets réalisés de manière participative
- ▶ Faire un **développement équilibré et solidaire** en quatre quarts (logement, activité, équipements et espaces verts)
- ▶ Faire des **quartiers mixtes** : logement et activité économique
- ▶ Laisser la place dans les aménagements pour le **développement local intégré** et la **diversité de l’emploi**

- ▶ **Densification maîtrisée** favorisant la qualité de vie, la mixité sociale et urbaine
  - plus d'exigence en matière de mixité, de commerces et de services aux salariés ouverts sur le quartier
- ▶ **Evaluer les changements** liés aux grands aménagements
  - lier davantage la gestion de l'espace public avec les grands aménagements
- ▶ **S'entendre avec la population** sur la définition et la vocation des espaces verts
- ▶ **Livrer les équipements publics** en même temps que les programmes de logements ou de bureaux
- ▶ Prévoir des **locaux associatifs**, ouvrir les **services pour les salariés aux habitants** (navettes, pressing, conciergerie), **pérenniser les jardins ouvriers & les espaces maraîchers**
- ▶ **Intégrer la problématique du plan climat-énergie et du développement durable** au projet de territoire (habiter, travailler, se déplacer, consommer, espaces publics)
- ▶ **Faire des éco-quartiers** sur l'ensemble du territoire de Plaine Commune
- ▶ **Créer une maison des projets communautaires** permettant de s'approprier le projet de territoire au fur et à mesure de sa mise en œuvre

### PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS ET MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ Accusé réception de la contribution avec un courrier de prise en considération des propositions 😊
- ▶ Relai des propositions dans la lettre du SCOT, participation aux Assises de Plaine Commune sur le projet de territoire 😊

### ACTUALITÉS DU SUJET

- ▶ Démocratie d'agglomération à renforcer & bilan à partager
- ▶ Les Assises de Plaine Commune fin 2011- 2012
- ▶ Votation citoyenne pour l'adhésion de Saint-Ouen à Plaine Commune en 2013
- ▶ Élection des conseillers communautaires en 2014
- ▶ Révision du SDRIF 2012 → enquête publique mars-avril 2013
- ▶ Les jardins ouvriers autour de la tangentielle nord



# LE PROJET DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE DANS LE GRAND PARIS ET LA MÉTROPOLE

## Synthèse des 5 contributions

“Le projet de Grand Paris et l’avenir de la métropole francilienne” (2008)

“Construire avec les citoyens des Métropoles compétitives, multipolaires et solidaires, contribution aux réflexions sur le projet de réforme territoriale et la création de métropoles suite au rapport Balladur” (2009) - *Coordination nationale des Conseils de développement*

“Le Grand Paris” Contribution des Conseils de développement franciliens (2010)  
*Coordination régionale*

“La Communauté d’agglomération Plaine Commune, l’identité du territoire et la place de cet ensemble dans le projet de métropole Grand Paris” (2010)

“Le Grand Paris des transports – contribution aux débats publics sur les projets de réseau de transport public du Grand Paris et Arc Express” (2010)

“Projets d’intérêt métropolitain autour de la tangentielle nord – le sport et la nature en la ville”  
Appel à initiatives Paris Métropole - en cours (2010)

### CONSTAT

Le sentiment d’être sur un “territoire qui bouge” 😊

➔ Mesurer le chemin parcouru 10 ans après la création de la Communauté Plaine Commune

80 % des personnes habitent ou sont concernées par une métropole

Le projet du “Grand Paris” impacte concrètement le quotidien

Une interpellation sur la place du territoire de Plaine Commune dans le projet de Grand Paris

La polycentralité portée par Plaine Commune est “reconnue” comme une organisation possible des métropoles

### AVIS DU CONSEIL ET PRINCIPALES PROPOSITIONS :

- ▶ **Un niveau d’intervention métropolitain** pour résoudre d’importants dysfonctionnements à cette échelle en termes de transport, logement, solidarité financière, déséquilibre est/ouest
- ▶ **Affirmer l’identité du territoire de Plaine commune**, pour qu’il soit pris en compte dans le projet métropolitain et qu’il y participe positivement
- ▶ **Conserver une proximité** entre les citoyens et des centres de décisions du local au global, à chaque échelle de territoire
- ▶ **Partager le projet de Grand Paris** (ne pas l’imposer) avec les habitants et usagers du territoire métropolitain  
➔ Occasion d’innover dans les modalités de concertation
- ▶ **Compléter le dialogue entre les élus et les techniciens** sur le “Grand Paris” en y associant la société civile, point de vue indispensable à l’émergence d’un projet commun partagé
- ▶ **Partir de la richesse et des besoins du territoire pour conforter son identité** notamment avec les différents projets portés à l’échelle communautaire et métropolitaine

- ▶ Prendre des initiatives permettant à l'habitant ou l'utilisateur de **se représenter le territoire à l'échelle intercommunale** et de **s'y projeter** au quotidien (transport, initiatives culturelles, site Internet) ou à moyen et long terme (projets d'équipements structurants, d'infrastructures, de rues, de nouveaux quartiers..)
- ▶ **Construire la métropole sur la base de bassins de vie**, élaborés démocratiquement au sein d'intercommunalités de projets de territoire pour vivre ensemble, au-delà des simples pôles d'excellence économiques fondés sur une seule activité
- ▶ **Articuler la concertation** locale, communautaire et métropolitaine
- ▶ Sortir des frontières communautaires pour **élargir le projet de territoire à la Plaine de France** et en coopération avec les territoires voisins
- ▶ Le Conseil de développement demande à être **membre du Comité des partenaires de Paris Métropole**
- ▶ Doter chaque échelon du territoire d'une **entité de représentation de la société civile et du citoyen**

### PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS ET MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ Échanges avec 2 démarches quartiers (à Saint-Denis) et 1 conseil municipal extraordinaire (Stains) 😊
- ▶ Le Conseil est membre du Comité des Partenaires de Paris Métropole 😊
- ▶ Participation à l'appel à initiatives de Paris Métropole sur la tangentielle nord 😊

### ACTUALITÉS DU SUJET

- ▶ Assises de Plaine Commune fin 2011-début et fin 2012,
- ▶ Échange sur la gouvernance à Paris Métropole fin 2011-début 2012,
- ▶ Enquête publique "Grand Paris Express" automne 2012,
- ▶ Pôles métropolitains en France 2011-2012,
- ▶ Enquête publique sur le Contrat de Développement Territorial "Pôle de la culture et de la création - Grand Paris" Janvier → juin 2013

## Synthèse des 4 contributions

“ Le Plan Local de l’Habitat – PLH 2005-2009” (2004)

“Le Plan Local de l’Habitat 2010-2015” (2009)

“La résorption de l’habitat insalubre” (2007)

“La concertation menée avec les habitants, les usagers et les acteurs du territoire dans les projets de rénovation urbaine” (2011)

### CONSTAT

Habiter = se loger + des services, des espaces et des commerces + des moyens de se déplacer  
→ prendre en compte le cadre de vie 😊

Droit au logement = droit humain fondamental sans lequel il n’y a pas de vie sociale  
→ habiter est devenu une question cruciale

La relation entre les personnes qui habitent sur le territoire et celles qui y travaillent est prioritaire 😊

Une population issue d’immigrations successives (provinciale, européenne, africaine, asiatique) venue travailler sur le territoire et ses environs qui a connu les bidonvilles

Une paupérisation de la population et ses conséquences (concentration de difficultés sociales sur l’école, les services sociaux, les commerces, les professionnels de santé, ..) 😞

Le prix du logement social et privé est inaccessible pour de nombreuses personnes (en raison de la pression foncière) 😞

Un manque de réalisation de logements sociaux équitablement répartis sur l’ensemble du territoire reflet de dysfonctionnements communaux et étatiques 😞

Les chantiers des 24 quartiers engagés dans la rénovation urbaine transforment profondément le paysage urbain, la vie des habitants et de ses acteurs

La concertation et les démarches participatives sont incontournables dans les projets de rénovation urbaine puisqu’ils concernent le quotidien de chacun

La concertation dans les projets de rénovation urbaine se fait souvent trop tard par rapport aux engagements pris (financement, projet urbain, diagnostic réalisé)

La concertation se traduit en règle générale par de l’information aux habitants

### AVIS DU CONSEIL ET PRINCIPALES PROPOSITIONS :

- ▶ **Favoriser le logement** de tous les habitants du territoire, de tous les salariés qui souhaitent y habiter, de toutes les catégories socioprofessionnelles et tous types de logements intégrés dans la ville (étudiants, personnes âgées, travailleurs immigrés, gens du voyage, ..) **avec l’objectif de mieux vivre-ensemble**
- ▶ Le rebond démographique n’enrayera pas l’appauvrissement des populations  
→ nécessité de mettre également l’**accent sur un environnement de qualité**
- ▶ **Mieux accueillir les nouveaux habitants**, accompagner l’offre de logement par des services urbains et publics liés au bassin de vie 😞
- ▶ Mesurer l’efficacité des politiques menées en créant un **observatoire de l’habitat** (chiffrer le nombre de personnes et de logements indignes sur le territoire)
- ▶ Trouver solution à la pénurie de logements, notamment sociaux, et partager l’effort de construction à l’échelle métropolitaine → **maîtrise foncière du logement à l’échelle régionale**



- ▶ **Offrir un parcours résidentiel** sur le territoire à l'échelle du quartier, lieu où se jouent la mixité et l'intégration sociale
- ▶ **Faire participer les habitants** à la gouvernance, à la construction, aux réhabilitations, à l'entretien et à leur cadre de vie
- ▶ **Marquer les grandes étapes de concertation**, de l'amont du projet de rénovation urbaine, pendant le chantier jusqu'à la livraison des réalisations et même après
- ▶ **Réserver des marges de manœuvres** dans le projet de rénovation urbaine pour intégrer les propositions issues de la concertation
- ▶ **Informier plus largement** (le public et au-delà du quartier concerné par la rénovation urbaine), et régulièrement, de manière adaptée et pédagogique
- ▶ **Concierter en amont** de la signature du contrat de rénovation urbaine et informer aux habitants des financements
- ▶ **Etre prudent dans les démolitions**
- ▶ **Faciliter la décohabitation**
- ▶ **Etre pédagogique** sur les dispositifs d'aides (OPAH, FIQ, ANAH) et **faire de la prévention** contre la dégradation des immeubles
- ▶ **Etendre le Plan d'Eradication de l'Habitat Insalubre** à l'ensemble de Plaine Commune
- ▶ **Accompagnement social du traitement de l'insalubrité** : réduire le délai entre le diagnostic et l'intervention nécessaire
- ▶ **Coordonner davantage les intervenants multiples**, y compris des villes et de l'agglomération, dans la résorption de l'habitat insalubre
- ▶ Faire un bilan du plan quinquennal des **foyers des travailleurs migrants**, veiller à leur insertion dans la ville et soutenir les **Conseils de Consultation**
- ▶ Garder mémoire des anciennes formes d'habitat  
→ **Valoriser l'habitat comme un patrimoine** de Plaine Commune (cité jardins, maison d'ouvriers en brique, ..)
- ▶ Faire des **logements économes en énergie**
- ▶ Définir des **zones de non application du surloyer** sur le territoire
- ▶ **Mutualiser les processus de concertation** menés sur les 24 quartiers ANRU à l'échelle de l'agglomération
- ▶ **S'approprier le changement d'image** du quartier lié à la rénovation urbaine à l'échelle de la ville, de l'agglomération et au-delà
- ▶ **Poursuivre la construction liée au projet de rénovation** par une gestion plus persévérante pour ne pas laisser la vie régler les dysfonctionnements inhérents au changement

### PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS ET MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ Augmentation de la population 😊
- ▶ Faire connaître le PLH à la population
- ▶ Bilan de la charte construction neuve 😊
- ▶ Zones de suppression de surloyers 😊
- ▶ Prise en compte de propositions dans le PLH 2010-2015 😊

### ACTUALITÉS DU SUJET

- ▶ Mixité sociale
- ▶ Taxe d'habitation communautaire
- ▶ Arrivée éventuelle de Saint-Ouen à la Communauté en janvier 2013 (46.900 habitants)

### QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 2004 (INSEE 99) :  
**départ de 44.000 habitants + arrivée de 34.000 nouveaux habitants**
- ▶ **10.000** demandes de logement
- ▶ **1999 : 307.500 habitants**  
2009 : 344.000 hab.  
2010 : 349.000 hab.  
**2011 : 357.000 hab.**

# TRAVAILLER : L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Synthèse des 4 contributions

“Le développement local intégré, les nouvelles filières d'emploi, de formation et la lutte contre les discriminations” (2005)

“Les services à la personne” (2008)

“L'éco-développement” (2008)

“Les priorités du Plan Communautaire de Plaine Commune pour l'activité et l'emploi pour 2006/2012” (2010)

### CONSTAT

Les populations locales ne bénéficient pas suffisamment du développement économique du territoire

Le sentiment d'un développement du tertiaire de grands groupes au détriment des PME et TPE

La réussite du projet d'agglomération dépend de sa capacité à faire progresser conjointement identité et image du territoire, développement économique et social, satisfaction des besoins de la population, y compris en termes d'emplois stables

Un développement économique concentré au sud de Plaine Commune peu relié au nord du territoire

### AVIS DU CONSEIL ET PRINCIPALES PROPOSITIONS :

- ▶ Avoir une démarche de développement local intégré pour **valoriser et impliquer les énergies économiques et sociales locales**  
→ susciter des initiatives, générer un tissu de nouvelles entreprises et mettre en œuvre une dynamique territoriale de l'innovation (ne pas limiter le développement économique à l'arrivée de nouvelles entreprises extérieures au territoire)
- ▶ **Soutenir le développement des filières sur le territoire**, porteuse d'identité pour le territoire et ouvrant un large spectre d'emplois et de qualifications
  - **l'éco-développement** (éco-construction, récupération-traitement et recyclage des déchets, gestion de l'eau, économie d'énergie et énergies renouvelables, trouver des débouchés aux maraîchages biologiques)
  - **les services à la personne** pour répondre à la fois aux besoins de la population et secteur créateur d'emplois, notamment accessibles aux femmes  
→ accompagner la structuration du réseau d'aide à la personne, notamment la formation pour pérenniser ces emplois durablement
  - **l'audiovisuel**  
→ mieux connaître les possibilités d'emplois + développer les filières de formation + être attentif au risque de mono-activités
  - **le tourisme et le patrimoine**  
→ réalisation d'un audit permettant la mise en valeur - activité support pour l'attractivité du territoire et génératrices d'emplois
- ▶ **Favoriser les structures de soutien financier au développement des PME TPE** et élargir leur intervention au secteur de l'économie sociale et solidaire + locaux et loyers adaptés
- ▶ **Faciliter les coopérations** entre les centres de recherche et les entreprises pour soutenir le développement industriel

- ▶ **Elaborer un plan de lutte contre les discriminations**
- ▶ **Soutenir une dynamique de la réussite dès l'école** (réussite éducative, partenariat collèges/entreprises, orientations scolaires et professionnelles des jeunes)
- ▶ **Combattre l'idée d'inemployabilité** des personnes moins qualifiées ou éloignées de l'emploi  
→ intervenir dans le processus d'embauche et sur les représentations discriminantes
- ▶ **Valoriser la formation professionnelle et en alternance**, les écoles de la 2<sup>nd</sup>e chance, **développer** les formations linguistiques, la validation des acquis professionnels, les chantiers-écoles
- ▶ **Favoriser les partenariats** entre les grandes écoles et les lycées, et les petites entreprises
- ▶ **Soutenir les entrepreneurs et les acteurs** (formation, recherche, ...) participant concrètement à une démarche de **développement local intégré**
- ▶ **Systématiser les clauses de "mieux disant-social"** (charte entreprise-territoire) aux marchés commandités par Plaine Commune et les villes
- ▶ **Faciliter l'implantation de "régie de territoire"**

### PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS ET MÉTHODE DE TRAVAIL

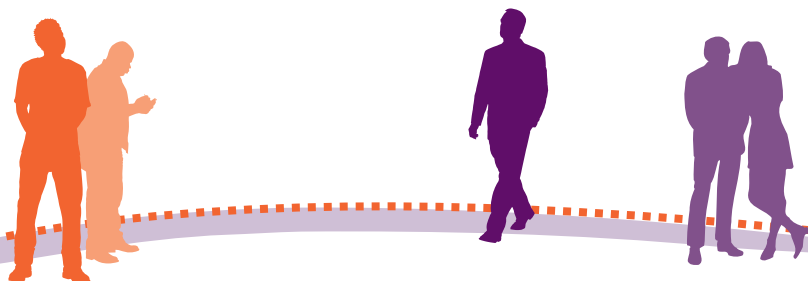
- ▶ Invitation du Conseil de développement par Plaine Commune aux initiatives économiques (forums emploi, éco-industries, pause Déj', ...)
- ▶ Association avec l'ensemble des partenaires à l'actualisation du Plan Communautaire pour l'emploi et l'activité
- ▶ Rencontres avec les 5 élus en charge de cette question
- ▶ Développement de la filière éco-industries

### ACTUALITÉS DU SUJET

- ▶ Pôle de la création dans le Grand Paris
- ▶ Contrat de développement territorial (accord-cadre fin 2011)
- ▶ potentiels de développement économique autour de la tangentielle Nord
- ▶ Maison des Sciences de l'Homme dont l'accueil du pôle de compétitivité Cap Digital (printemps 2012)
- ▶ Cité du Cinéma dont l'école Louis Lumière (2012)
- ▶ Campus Condorcet (2017)
- ▶ SFR (2013/15)

### QUELQUES CHIFFRES

- ▶ **115.000** emplois en **2004**  
**160.000** en **2010**
- ▶ **30 %** des actifs habitent et travaillent sur le territoire en 2010
- ▶ **13.000** entreprises en **2010**
- ▶ **+ de 50 %** des habitants ont le niveau V (CAP) ou moins (2004)



## Synthèse des 2 contributions

“Le Plan Local des Déplacements – PLD” (2007)

“Le Grand Paris des Transports” – Contribution aux débats publics sur les projets de réseau de transport public du Grand Paris et d’Arc Express (2010)

“Le Plan Communautaire de Stationnement” - Saisine en cours

### CONSTAT

L'inadéquation entre les besoins de déplacements et les transports existants ☹️

Les difficultés à se déplacer à pied, en vélo mais aussi en voiture ☹️

L'incompréhension à débattre de deux projets de transports “Grand Paris” concurrents face aux besoins cruciaux de déplacements métropolitains et maillés avec l'existant

Des conditions de déplacements et de transports publics très dégradées en banlieues ☹️

Un réseau de transport privilégiant les salariés et les pôles économiques (clusters) au détriment du bassin de vie ☹️

### AVIS DU CONSEIL ET PRINCIPALES PROPOSITIONS :

- ▶ **Rendre la ville aux piétons** (améliorer l'espace public, l'éclairage et le fleurissement pour les piétons, réduire le bruit) et **encourager l'usage du vélo**
- ▶ **Résoudre les problèmes de stationnement**
- ▶ **Cantonner le trafic poids lourd et de transit** sur les autoroutes existantes, **lutter contre les nuisances sonores** et **améliorer la sécurité routière**
- ▶ **Diminuer la pollution atmosphérique et spatiale** en réduisant l'usage de la voiture mais en facilitant les trajets en transport en commun propres et économes notamment de proximité
- ▶ **Créer des transports en commun en même temps que les projets d'aménagement**, des transports avec un maillage plus fin, au service des habitants
- ▶ **Un accès à tout** : dans la ville, aux centres-villes, aux équipements, aux lieux d'activités, au sein de Plaine Commune et notamment du nord au sud
- ▶ **Impulser une politique tarifaire plus juste et équitable** pour l'ensemble des habitants de l'agglomération : la zone 2 élargie à l'agglomération pour mettre la population à égalité dans ses déplacements
- ▶ **Avoir une vision métropolitaine et moderne des transports en commun** en mettant les usagers (habitant, travaillant ou visitant du territoire) au centre
- ▶ **Disposer de financements fermes** pour une mise en œuvre effective des projets de transports et un calendrier de réalisation dans **des délais tenus**

## ACTUALITÉS DU SUJET

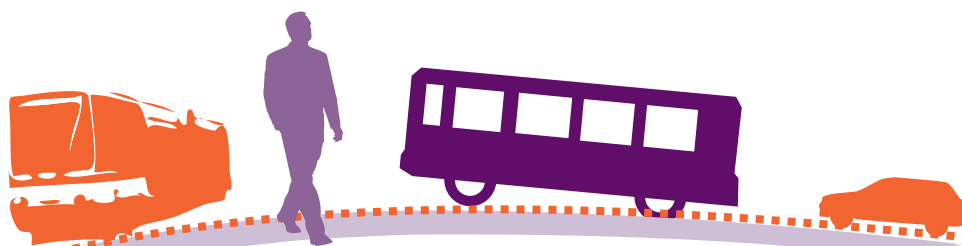
- ▶ Velcom
- ▶ Révision du schéma régional des transports
- ▶ Grand Paris Express
- ▶ projet Gare TGV à Pleyel
- ▶ Inauguration des transports lourds
  - Métro M 12 → déc 2012 puis Mairie d'Aubervilliers → 2016
  - Tramways T1 Saint-Denis → Asnières 2012, T5 reliant les trois centre-villes de Saint-Denis, Pierrefitte et Sarcelles → 2012, T8 desservant les communes de Saint-Denis, Epinay-sur-Seine et Villetaneuse, en passant notamment par l'université Paris 13 → 2014
  - Tangentielle Nord, rocade nord de l'Île-de-France avec sur l'agglomération (Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte et Stains) Une liaison Epinay-sur-Seine au Bourget → 2014 puis de Noisy-le-Sec à Sartrouville → 2016
- ▶ Prolongement M 14 mairie de Saint-Ouen → 2017
- ▶ Écriture du Contrat de Développement Territorial (CDT) du Grand Paris (Thème des Assises 2012)

## PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS ET MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ Etude de comportements sur les pratiques sociales en matière de transport 😞
- ▶ Mise en place de Velcom 😊
- ▶ Association du Conseil de développement au prolongement du T8 de la Porte de Paris à Saint-Denis vers Paris (Rer E) 😊

## QUELQUES CHIFFRES

- ▶ **300.000 personnes / jour** dans les transports collectifs sur Plaine Commune en 2010
- ▶ **1,2 million de déplacements /jour** sur Plaine Commune
- ▶ Temps de trajet moyen en Île-de-France en 2001 : **83 minutes /jour**
- ▶ **50 %** des habitants n'ont pas de voiture



# SE CULTIVER, SE DÉTENDRE ET FAIRE DU SPORT : LA CULTURE, LE SPORT ET LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

## Synthèse des 3 contributions

“ L’organisation des Jeux Olympiques de 2012” (2004)

“Le centre aquatique olympique de Plaine Commune” (2007)

“La culture : pour une identité communautaire et favoriser l’accès de tous à la culture” (2008)

“Projets d’intérêt métropolitain autour de la tangentielle nord – le sport et la nature en la ville”  
Appel à initiative Paris Métropole - en cours (2010)

### CONSTAT

Grande richesse en termes d’activités culturelles, problème d’information

Problème d’accès à la culture : prix, transport aisé y compris en soirée, informations communautaires

La culture est un moyen pour favoriser et renforcer l’identité communautaire

Manque l’équivalent de 2 bassins nautiques sur le territoire de Plaine Commune

Un trop grand nombre d’habitants (enfants et adultes) ne savent pas nager → constitue un discriminant social fort

La saturation des piscines contraint le développement des clubs sportifs

L’apparition de nouvelles pratiques

Peu de places pour l’usage public payant des bassins

### AVIS DU CONSEIL ET PRINCIPALES PROPOSITIONS :

- ▶ **L’accueil de grandes manifestations** sur le territoire doit se faire en associant les habitants de l’ensemble de l’agglomération à l’évènement
- ▶ **L’accueil de grands équipements sportifs ou culturels** sur le territoire doit accélérer les projets de transports attendus par la population et les habitants
- ▶ **Tarif communautaire culturel**  
→ reflet d’un plus communautaire
- ▶ **Créer un espace d’information culturelle** dans la maison des projets de Plaine Commune
- ▶ Se saisir de l’activité culturelle des médiathèques pour **renforcer la lutte contre l’illettrisme, pour l’alphabétisation et la connaissance de la langue française**
- ▶ **Localiser les bassins nautiques** à proximité des lieux de vie et accessibles en transport en commun
- ▶ **Garantir l’accès de la population locale au centre nautique**
- ▶ **Construire un centre nautique** respectant une politique de développement durable, de performance énergétique et de récupération des eaux

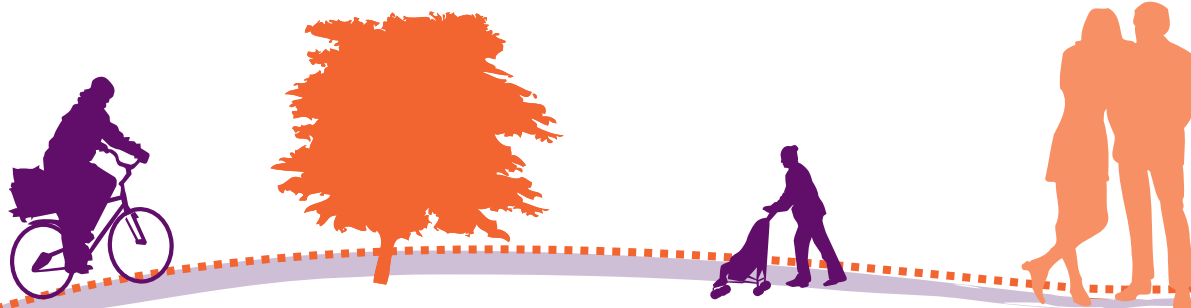
- ▶ **Négocier des compensations pour le territoire** au regard des enjeux économiques que l'agglomération supportera avec le centre nautique (participation au coût de fonctionnement et d'investissement proportionnelle au temps d'utilisation et de mise à disposition pour les citoyens de Plaine commune et les besoins sportifs locaux + construction d'un bassin au nord du territoire)
- ▶ **Rendre prioritaire le prolongement de tramway T8** de la Porte de Paris à Saint-Denis vers Paris (RER E)
- ▶ **Initier une réflexion globale** sur le devenir de la piscine Marville
- ▶ **Associer le monde sportif et associatif local** au projet de centre nautique
- ▶ **Etudier le transfert des compétences culture et sport** vers Plaine Commune (pertinence, coût, avantages, inconvénients, moyens nécessaires)

### PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS ET MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ Echanges avec les élus de la Courneuve
- ▶ Souhait d'un échange en commission communautaire sur la culture
- ▶ Encart sur les activités culturelles dans les villes de l'agglomération dans le magazine "En commun"
- ▶ Étude complémentaire sur le centre nautique

### ACTUALITÉS DU SUJET

- ▶ Pôle de la création
- ▶ Centre nautique
- ▶ Actualités des projets au regard de l'organisation des Jeux Olympiques en juillet 2012
- ▶ L'usine de films amateurs de Michel Gondry à Aubervilliers en mars 2012



# LE BUDGET DE PLAINE COMMUNE

## Synthèse des 7 contributions

Avis annuels depuis 2004 sur le budget de Plaine Commune - le Budget 2012 (2011)

“Le Budget 2013 de Plaine Commune” - Saisine en cours

### CONSTAT

10 ans après la création de Plaine Commune, une réelle dynamique s'est enclenchée - la capacité d'investissement sur le territoire a doublé en 10 ans 😊

Les priorités se fixent dans un contexte financier tendu 😞

La Communauté et les Villes sont interrogées à un moment charnière du développement du territoire concrètement impacté par de multiples réformes

### AVIS DU CONSEIL ET PRINCIPALES PROPOSITIONS :

- ▶ Mettre **le développement durable et solidaire du territoire au centre du projet communautaire** dans un débat public pour **légitimer les choix collectifs**
- ▶ Développement économique ≠ des emplois accessibles pour la population
- ▶ + sentiment de paupérisation de la population 😞
- ▶ **Renforcer les actions de mutualisation** en étant attentif à leur impact sur les TPE locales
- ▶ Suppression de la **Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)** sur 4 ans puis accord pour son maintien afin de financer des équipements publics dans les villes
- ▶ **Limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement** y compris en chiffrant le fonctionnement lié aux nouveaux investissements 😞
- ▶ **Réaliser 98% du Plan Pluriannuel d'Investissement** avant de l'augmenter 😞
- ▶ Rendre perceptible dans la vie quotidienne **les effets des augmentations de taxe et de budget** (exemple : Taxe sur les ordures ménagères et propreté)
- ▶ **Mettre en œuvre des solidarités fortes entre les territoires** (à tous les niveaux de la nation)
- ▶ **Organiser la transparence et la lisibilité vis à vis du citoyen contribuable** qui doit comprendre la nature de ses différentes contributions à la construction des politiques publiques locales



## MÉTHODES DE TRAVAIL ET DÉMARCHES PARTICIPATIVES :

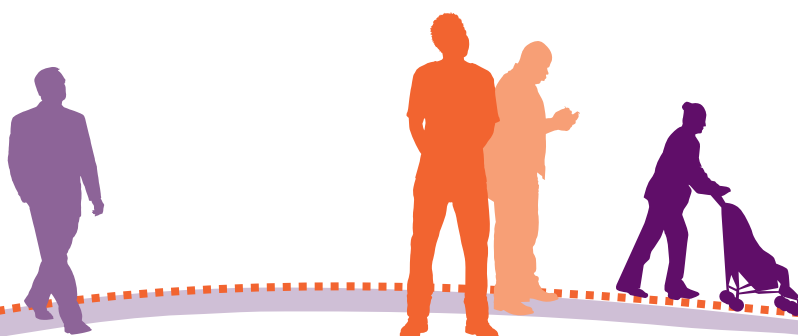
- ▶ **Processus itératif avec la Communauté** et en amont pour construire un avis 😊
- ▶ **Construction d'une relation de travail** avec l'administration et les élus 😊
- ▶ **Association du Conseil de développement aux Conférences intercommunales des finances** (Pacte financier et Plan Pluriannuel d'Investissement) 😊
- ▶ **Souhait d'une démarche de budget participatif** dans chaque ville associant Plaine Commune 😞

### ACTUALITÉS DU SUJET

- ▶ Réformes territoriale, fiscale, environnementale
- ▶ Taxe d'habitation communautaire
- ▶ Inégalités spatiales ≠ inégalités financières
- ▶ Fond de péréquation régionale et nationale

### PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS

- ▶ Présentation du budget par projets (et non par villes) 😊
- ▶ Disposer d'un budget consolidé sur le territoire (villes + Agglo) 😊
- ▶ Rendre lisible la mutualisation de moyens réalisée par l'Agglo 😞
- ▶ Documents pédagogiques sur les finances 😊
- ▶ Budgétiser les actions d'information et de concertation / projets 😊
- ▶ Souhait d'une hausse plus faible de la fiscalité (notamment l'impôt des entreprises ex-TPU) 😞
- ▶ Accroître l'effort sur l'attractivité du territoire pour le développement économique notamment des TPE PME 😊



# ACTIVITÉS DU CONSEIL POUR FAIRE CONNAÎTRE SES AVIS ET L'INSTANCE :

- ▶ **Présentation** par les membres **aux élus** du bureau communautaire (chaque contribution)
- ▶ **Diffusion aux 316 élus** des 8 villes de Plaine Commune (chaque contribution)
- ▶ **Diffusion élargie** aux intercommunalités d'Île-de-France (ex : Avis sur le Grand Paris)
- ▶ **Echanges aux bureaux ou conseils municipaux** de l'Île-Saint-Denis, Stains, La Courneuve, Villetaneuse (avis sur le PLH, Bilan d'activité du Conseil)
- ▶ **Accessibilité sur internet** de toutes les contributions et physiquement à l'accueil de l'agglomération (au 4<sup>ème</sup> étage)
- ▶ **Présence dans les fêtes des villes et de la Communauté** et organisation de rendez-vous dans les villes
- ▶ **Participation des membres aux initiatives de Plaine Commune** dont les Assises, "Au centre la banlieue", "les jeudis de l'Archi", les rendez-vous économiques (éco-industrie, l'emploi, ...), le Comité citoyen Plan Climat, les forums Agenda 21, les balades urbaines, ...
- ▶ **Présentation** aux 12<sup>èmes</sup> **rencontres de la démocratie locale** de l'Adels (avis sur le budget)
- ▶ **Initiative innovante** retenue dans l'ouvrage sur les "**10 ans des Conseils de développement, la société civile en mouvement**" (avis sur le budget)
- ▶ **Participation** au **Comité des Partenaires de Paris Métropole**, aux initiatives de Paris Métropole et des grandes **associations d'élus** sur les pôles métropolitains
- ▶ **Participation aux débats** avec les **Conseils de développement de France** et de la **région Île-de-France** sur les territoires en mutation et l'implication de la société civile

Toutes les contributions sont disponibles sur le site internet de Plaine Commune [www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr) dans l'espace dédié à l'instance participative

## Des rencontres pour enrichir nos points de vues sur

l'emploi

l'habitat

la formation

le développement durable

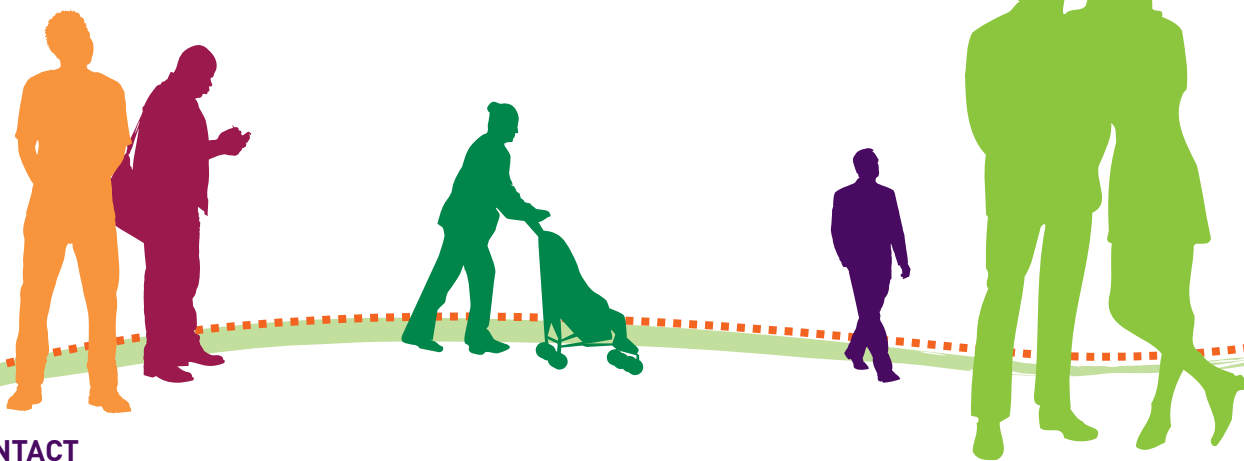
les transports

le territoire

le renouvellement urbain



Document réalisé à la demande de l'Assemblée plénière du 27 septembre 2011  
▶ dans le cadre du **renouvellement du Conseil de développement** et  
▶ en vue de la participation de l'instance aux Assises de Plaine Commune  
sur le projet de territoire dans le Grand Paris : **"le Grand Pari(s) de Plaine Commune"**



## CONTACT

**Conseil de développement de Plaine Commune**  
21 avenue Jules Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex

**Animatrice :** Valérie Grémont 01-55-93-57-52

**Assistante :** Elisabete Velardi 01-55-93-49-38

[conseil-developpement@plainecommune.com.fr](mailto:conseil-developpement@plainecommune.com.fr)